



Le Dominiquois

Journal mensuel de Saint-Dominique

SOMMAIRE

Municipalité de Saint-Dominique.....p. 2
 Meubles Bernard Tanguay.....p. 3
 Procès-verbal (résumé).....p. 4 et 5
 Rapport du Maire.....p. 6
 Mot de l'inspecteur.....p. 7
 Avis Telmatik.....p. 8
 Régie Intermunicipale.....p. 9
 Prévention déménagement.....p. 10
 CCCPEM.....p. 11
 Parrainage civique.....p. 11
 FADOQ.....p. 12
 Tournoi de golf Pit Open.....p. 13
 La MRC vous informe.....p. 14
 Comment retirer une tique?.....p. 15
 Équipe verte.....p. 16
 Nos professionnels.....p. 17 à 19
 Fête Familiale • Remerciements.....p. 20

Tous vos articles
 devront nous parvenir pour
le premier jour de chaque mois
avant 11 h
 par courriel au
recep@st-dominique.ca



**Un bon départ pour le camp de jour 2019
 dont le thème est : « À l'affiche! »**



Quelques membres de l'équipe d'animation :
 Binou, Matcha, Luciole, Tweety,
 Pamplémousse, Ananas et à l'avant, Moustache.

Bon été à tous !



Administration

450 774-9939

Maire



Robert HOULE
- Régie des déchets
- Substitut OMH

District no 1



Hugo MC DERMOTT
- Comité des citoyens
(Carrières Saint-Dominique)
- Comité de la Crête

District no 2



Stéphanie LAMBERT
- Bibliothèque

District no 3



Marie-Josée BEAUGARD
- OMH
(Office municipal d'habitation)

District no 4



Jean-François MORIN
- CCL
(Comité consultatif des loisirs)
- Substitut Régie des déchets

District no 5



Lise BACHAND
- CCU
(Comité consultatif
d'urbanisme)

District no 6



Vincent PERRON
- Service incendie
- Substitut CCU

Secrétaire-réceptionniste

Louise Goulet poste 221

Service d'inspection

Eddy Perez poste 222
(Disponible les lundis, mardis et jeudis)

Directrice générale et secrétaire-trésorière

Christine Massé poste 223

Secrétaire-comptable

Céline Daigneault poste 224

Coordonnateur aux travaux publics et ressources matérielles et Directeur général adjoint

François Daudelin poste 225

Coordonnatrice des loisirs

Fanny St-Jean poste 226

Adjointe administrative

Mélissa Lussier poste 230

Services publics

Service d'urgence 9 11

Bibliothèque Saint-Dominique 450 771-0256

Micheline Bousquet, responsable

Fabrique Saint-Dominique 450 773-0233

École de la Rocade 450 773-7223

FADOQ 450 793-2531

Fernand Beaugard, président

SPAD (Société protectrice des animaux de Drummond) 1 855-472-5700

Contrôle animalier

AVIS AUX ORGANISMES

Nous vous rappelons qu'une page vous est réservée.

Veillez donc nous faire parvenir vos articles le ou **avant le premier jour du mois, 11 h.**

Coordonnées

Bureau municipal : 467, rue Deslandes, Saint-Dominique (Québec) J0H 1L0

Téléphone : 450 774-9939 • Télécopieur : 450 774-1595 • www.st-dominique.ca

Heures d'ouverture : Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h

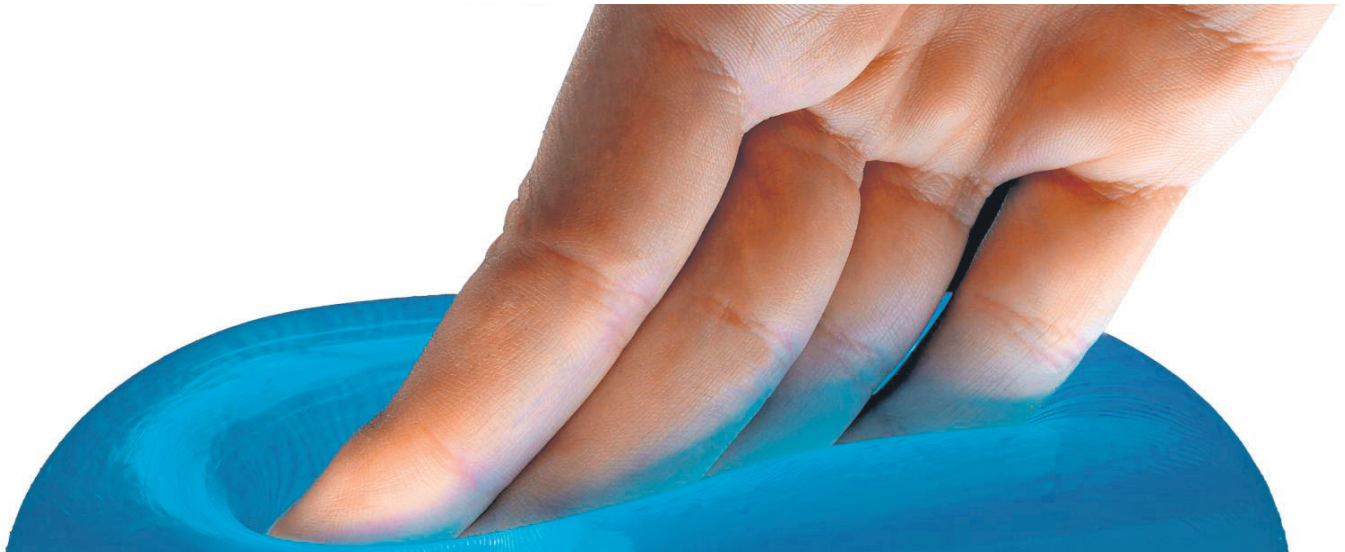


La Municipalité tient à vous aviser qu'elle ne se tient pas responsable des erreurs pouvant s'être glissées dans des textes reçus en format pdf qui lui sont fournis par nos organismes, comités et/ou associations externes.



10% À 40% DE RABAIS SUR TOUS NOS OREILLERS

Jusqu'au 27 juillet 2019



Prenez notes que nous serons fermées du 28 juillet au 10 août 2019 pour nos vacances estivales.



**MEUBLES
BERNARD TANGUAY**



meublesbernardtanguay.com / 1-800-773-2327



Veillez prendre note que la version complète du procès-verbal est accessible à tous sur le site internet de la Municipalité au www.st-dominique.ca sous la rubrique Conseil municipal ou au bureau municipal, du lundi au jeudi inclusivement de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h.

Ordre du jour de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Dominique tenue le 2 juillet 2019, à 20 h.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance

2. Adoption de l'ordre du jour

3. Consultation publique

- 3.1 Dérogation mineure 2019-01 - Projet d'abri d'auto attenant à un bâtiment accessoire à un usage résidentiel situé au 423, rue Girouard (lot 3 150 232)
- 3.2 Dérogation mineure 2019-02 - Présence d'une portion d'un garage accessoire en cour avant dû à la construction d'une nouvelle résidence projetée située au 1719, 7e Rang (lot 2 211 198)
- 3.3 Règlements 2019-352 et 2019-353

4. Parole au public et période de questions

5. Conseil :

- 5.1 Adoption du procès-verbal - Séance ordinaire du 4 juin 2019
- 5.2 Adoption des comptes à payer
- 5.3 Dérogation mineure 2019-01 - Projet d'abri d'auto attenant à un bâtiment accessoire à un usage résidentiel situé au 423, rue Girouard (lot 3 150 232)
- 5.4 Dérogation mineure 2019-02 - Présence d'une portion d'un garage accessoire en cour avant dû à la construction d'une nouvelle résidence projetée située au 1719, 7e Rang (lot 2 211 198)
- 5.5 Ressources humaines - Modification des heures de travail d'un employé
- 5.6 Programme d'aide aux immobilisations du Ministère de la Culture et des Communications - Demande d'aide financière de la municipalité de Saint-Dominique
- 5.7 Mandat à Gestim - Préparation d'un cahier de charges en vertu d'une demande d'exclusion de la zone verte auprès de la CPTAQ
- 5.8 Demande d'autorisation à la CPTAQ - 416, route de Saint-Pie - Résolution d'appui
- 5.9 Mandat à LCL Environnement - Caractérisation d'un site pour l'implantation d'un système septique
- 5.10 Pavage et piste cyclable rue de la Rode et autres - Réception définitive

- 5.11 Gainage de conduites sanitaires rue Principale - Réception définitive
- 5.12 Vidange des étangs aérés - Approbation du devis
- 5.13 Entente intermunicipale concernant le service d'appel d'urgence 9-1-1 sur le territoire de la MRC des Maskoutains - Renouvellement - Déclaration d'intérêt de participation
- 5.14 Appui à la municipalité de Saint-Simon - Demande adressée au ministre de la Famille pour le maintien d'un service de garde pouvant accueillir 34 enfants à Saint-Simon

6. Législation :

- 6.1 Adoption du règlement 2019-351 concernant la rémunération des élus municipaux
- 6.2 Adoption du règlement 2019-352 amendant le règlement 2017-323 intitulé Plan d'urbanisme
- 6.3 Adoption du règlement 2019-353 amendant le règlement 2017-324 intitulé Règlement de zonage

7. Service de l'urbanisme :

- 7.1 Rapport du service

8. Service technique :

- 8.1 Rapport du service des eaux usées

9. Service de l'aqueduc :

- 9.1 Rapport d'exploitation - Station de traitement de l'eau potable

10. Correspondance :

- 10.1 Sommaire de la correspondance

11. Divers :

12. Levée de la session

Résumé du Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Saint-Dominique, tenue le 2 juillet 2019, à 20 h.



PAROLE AU PUBLIC ET PÉRIODE DE QUESTIONS

Une pétition intitulée « Projet de mettre la rue Deslandes en sens unique » a été déposée par un citoyen de la rue Deslandes.

PROCÈS-VERBAUX

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juin 2019.

COMPTES À PAYER

> Le conseil municipal approuve les salaires payés au montant de 35 536,15 \$, les comptes payés au montant de 268 384,47 \$ et autorise les paiements des comptes à payer présentés ce 2 juillet 2019 au montant de 80 585,78 \$ le tout avec dispense de lecture de la liste, une copie ayant été distribuée à chacun de ses membres avant la tenue des présentes et tous déclarent en avoir pris connaissance.

CONSEIL

- > Dérogation mineure 2019-01 – Projet d'abri d'auto attenant à un bâtiment accessoire à un usage résidentiel situé au 423, rue Girouard (lot 3 150 232) – Le conseil refuse la demande de dérogation mineure telle que demandée.
- > Dérogation mineure 2019-02 – Présence d'une portion d'un garage accessoire en cour avant dû à la construction d'une nouvelle résidence projetée située au 1719, 7^e rang (lot 2 211 198) – Le conseil autorise la demande de dérogation telle que demandée.
- > Le conseil donne suite et acquiesce à la demande d'un employé à l'effet de réduire son horaire de travail.
- > Programme d'aide aux immobilisations du Ministère de la Culture et des Communications – Demande d'aide financière de la municipalité de Saint-Dominique – Que la municipalité s'engage à assumer un montant d'au moins 2 M \$ sur le budget d'investissement de la bibliothèque tel que révisé en date du 20 juin 2019; Qu'étant donné que la bibliothèque fait partie d'un Centre multifonctionnel dont la construction sera assumée par la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe, la municipalité délègue la maîtrise d'ouvrage de la bibliothèque municipale à la Commission scolaire qui facturera par la suite la municipalité, selon des modalités établies.
- > Mandat à Gestim pour la réalisation d'une étude en vertu d'une demande d'exclusion de la partie du lot 3 379 833 de la zone verte auprès de la CPTAQ; que tous les frais afférents seront à la charge complète du demandeur.
- > Le conseil appuie la demande d'autorisation auprès de la CPTAQ pour le dossier du 416, route de Saint-Pie.
- > Mandat à LCL Environnement pour l'étude de caractérisation et supervision des travaux et conformité de ceux-ci pour l'implantation d'un système septique pour une résidence qui ne respecte pas les exigences de la loi sur la qualité de l'Environnement (Q-2, r. 22).

- > Pavage et piste cyclable rue de la Rcade et autres - Réception définitive – Accepte les travaux effectués par Pavage Maska inc. (dossier SDOM-00244553) et autorise le paiement final au montant de 14 432,94 \$, taxes incluses.
- > Gainage de conduites sanitaires rue Principale – Accepte les travaux effectués par Groupe ADE (dossier SDOM-00237840) et autorise le paiement final au montant de 8 391,27 \$ taxes incluses.
- > Le conseil autorise l'appel d'offres pour la vidange des étangs aérés.
- > Le conseil informe la MRC des Maskoutains de son désir de renouveler son adhésion à l'entente intermunicipale concernant le service d'appel d'urgence 9-1-1 de la MRC des Maskoutains.
- > Le conseil donne son appui à la municipalité de Saint-Simon en demandant à monsieur Mathieu Lacombe, ministre de la Famille, de créer à très court terme, des places additionnelles subventionnées afin de préserver la Garderie l'Île-aux-Petits-Trésors de Saint-Simon et de faire en sorte que 34 places déjà disponibles deviennent des places en milieu subventionné. De cette façon, le service serait donné à un coût abordable et le recrutement d'employés serait grandement facilité; De demander l'appui de madame Chantal Soucy, députée de Saint-Hyacinthe.

LÉGISLATION

- > Adoption du règlement 2019-351 concernant la rémunération des élus municipaux. Madame Lise Bachand a voté contre cette résolution.
- > Adoption du règlement 2019-352 amendant le règlement 2017-323 intitulé Plan d'urbanisme, afin d'assurer la concordance au schéma d'aménagement révisé relativement aux territoires incompatibles avec l'activité minière (règlement 18-515 modifiant le règlement 03-128 de la MRC des Maskoutains).
- > Adoption du règlement 2019-353 amendant le règlement 2017-324 intitulé Règlement de zonage, afin d'assurer la concordance au schéma d'aménagement révisé relativement aux territoires incompatibles avec l'activité minière (règlement 18-515 modifiant le règlement 03-158 de la MRC des Maskoutains).

Sous réserve du libellé final lors de l'adoption du procès-verbal par le Conseil.

Prendre note que le procès-verbal d'une séance n'est adopté qu'à la séance suivante du Conseil. Conséquemment, le procès-verbal n'est disponible en ligne que lors de son adoption.

**LA BIBLIOTHÈQUE EST FERMÉE
POUR LES VACANCES
DU 21 JUILLET AU 3 AOÛT INCLUSIVEMENT.**



MUNICIPALITÉ

Saint-Dominique

Mesdames, messieurs les membres du conseil,

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

À titre de maire et afin de me conformer aux exigences de l'article 955 du Code municipal, il me fait plaisir de vous présenter un bref rapport sur la situation financière de notre municipalité au 31 décembre 2018 ainsi que les indications préliminaires de l'exercice 2019.

ÉTATS FINANCIERS 2018

Revenus :	3 735 177 \$
Dépenses :	3 342 314 \$
Surplus de l'exercice (avant affectations) :	392 863 \$
Dette :	1 188 922 \$
Investissements et immobilisations :	763 418 \$

AVIS DU VÉRIFICATEUR

De l'avis du vérificateur FBL s.e.n.c.r.l. société de comptables professionnels agréés, ces états financiers consolidés donnent, dans tous les aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité de Saint-Dominique, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL

Le taux global de taxation réel de 2018 est de 0,7831/ 100 \$

De l'avis du vérificateur, le taux global de taxation réel de l'exercice clos le 31 décembre 2018 de la municipalité de Saint-Dominique a été établi, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux exigences légales.

RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION DES MEMBRES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2018

POSTE	RÉMUNÉRATION DE BASE	ALLOCATION DE DÉPENSES	TOTAL
Maire	9 759,84 \$	4 879,92 \$	14 639,76 \$
Élus	3 253,80 \$	1 626,90 \$	4 880,70 \$
Rémunération et allocation annuelle du maire à la MRC des Maskoutains			
Maire	5 878,68 \$	2 939,34 \$	8 818,02 \$
Rémunération et allocation annuelle d'un conseiller et substitut à la Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains			
Maire	733,59 \$	366,85 \$	1 100,44 \$

Soucieux d'assurer à nos concitoyens une qualité de vie, votre conseil municipal élaborera le budget 2020 avec le souci de vos préoccupations et la volonté de poser les actions concrètes visant le bien-être collectif et le renforcement du sentiment d'appartenance à cette belle municipalité qu'est la nôtre.

DONNÉ à Saint-Dominique, ce 4 juin 2019.

Robert Houle, maire



ABRI D'AUTO TEMPORAIRE « TEMPO »

Il est permis d'installer un abri d'auto temporaire sous réserve de respecter les conditions suivantes :

1. L'abri est autorisé du 15 octobre d'une année au 15 mai de l'année suivante. En dehors de cette période, l'abri, y compris la structure, doit être démantelé;
2. Il doit y avoir un bâtiment principal sur le terrain;
3. L'abri doit être situé dans l'allée d'accès au stationnement;
4. L'abri doit être situé à au moins 2,5 m de l'emprise de la voie de circulation s'il n'y a pas de trottoir ou de bordure de béton. Lorsqu'il y a un trottoir ou une bordure de béton, l'abri doit être situé à une distance minimale de 1,5 mètre de celui-ci. L'abri doit être situé à une distance minimale de 1,5 mètre de toute autre ligne de propriété;
5. Un maximum de deux abris d'autos temporaires par terrain est autorisé.



HAIE

En cour avant, entre l'alignement avant du bâtiment et l'emprise de la rue, une haie de cèdre est limitée à une hauteur d'un (1) mètre.

Une haie ne peut être érigée à moins de un mètre cinquante (1,5m) de toute borne-fontaine et à moins de soixante centimètres (0,6m) de l'emprise d'une rue.



Eddy Perez, inspecteur municipal

450 774-9939 poste 222 / urba@st-dominique.ca



AVIS À TOUS LES CITOYENS NON INSCRITS OU POUR MODIFIER VOS COORDONNÉES

SYSTÈME D'ALERTE ET DE NOTIFICATION

La municipalité a mis en place un service pouvant déclencher des séquences d'appels auprès des citoyens de la municipalité. Ce service sera utilisé lors de situations d'urgence telles qu'un avis d'ébullition d'eau, bris d'aqueduc, travaux de voirie ou autres messages importants.

À COMPLÉTER ET RETOURNER

- en le déposant dans la boîte grise située à l'extérieur **au bureau municipal (467, rue Deslandes)**
- par courriel à recep@st-dominique.ca (en numérisant le document).

Compléter toutes les cases (lettres moulées SVP)

Nom : _____ Prénom : _____

Téléphone : _____
XXX XXX-XXXX

Cellulaire (pouvant recevoir les SMS) : _____
XXX XXX-XXXX

Courriel : _____

Numéro civique : _____ Rue : _____

- Moyen de communication privilégié (il est possible de cocher plus d'un choix)

TÉLÉPHONE

COURRIEL

SMS (texto)

• Cochez si enfant fréquentant l'école de la Rocade

• Cochez si desservi par le réseau d'aqueduc/égout

• Ni égout, ni aqueduc

**NOUS AVISER EN CAS
DE MODIFICATION
DE VOS COORDONNÉES.**



VOUS DÉMÉNAGEZ CET ÉTÉ?
DITES AU REVOIR À VOS DEUX VIEUX COPAINS
LE BAC VERT ET LE BAC BRUN

...

ILS NE DÉMÉNAGENT PAS.



Ne craignez rien. Vous trouverez deux nouveaux bacs à votre nouvelle demeure. Si vous constatez le contraire, veuillez communiquer avec votre municipalité afin d'en obtenir.

Des questions?

www.riam.quebec ou 450-774-2350



Vous déménagez?

N'oubliez pas la prévention incendie!



VOUS VOUS APPRÊTEZ À VOUS INSTALLER DANS VOTRE NOUVELLE DEMEURE : **PENSEZ SÉCURITÉ INCENDIE!**

EN TOUT TEMPS

- Veillez à ce que les **sorties**, corridors et autres voies de circulation soient **libres d'accès** tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.
- Portez une attention particulière à l'utilisation, à l'entreposage et au transport des produits domestiques dangereux et gardez-les hors de la portée des enfants.
- Vérifiez s'il y a des avertisseurs et s'ils fonctionnent bien.
- Prévoyez un plan d'évacuation et identifiez le point de rassemblement.

DURANT LE TRANSPORT

Bonbonnes de gaz propane

Que les bonbonnes de propane soient pleines ou vides, voici 3 règles de base à retenir lors de leur transport :

1. Assurez-vous que le robinet de la bonbonne est bien fermé et qu'un bouchon d'étanchéité ou un capuchon anti-poussière est présent;
2. Gardez la bonbonne bien immobilisée et debout;
3. Assurez-vous de ventiler adéquatement l'espace dans lequel est placée la bonbonne en entrouvrant, par exemple, une fenêtre du véhicule ou la porte du coffre arrière.

Soyez responsables!

Informez-vous de la réglementation municipale en vigueur en matière de sécurité incendie (avertisseurs de fumée, feux à ciel ouvert, etc.)!



Aidez-nous, devenez bénévole auprès de Samy

18 ans, jeune homme travaillant, calme et gentil se passionne pour tout ce qui est en lien avec les voyages et les pays

Parrainage civique a pour mission de mettre en relation de jumelage une personne bénévole et une personne vivant avec une déficience intellectuelle ou physique.

**3 heures par mois
qui contribuent à briser l'isolement**

Tel 450 774-8758
parrainagecivique.org



**PARRAINAGE
CIVIQUE**
DES MRC D'ACTON ET
DES MASKOUTAINS



Projets été 2019



En collaboration avec le...

Comité des citoyens et citoyennes
pour la protection de
l'environnement maskoutain

Afin de faire la promotion de la conservation, la sauvegarde et la protection de l'environnement, le CCCPEM offre l'opportunité aux enfants du camp de jour de participer à divers projets. Par exemple, via le projet de nourriture à partager, le projet d'aménagement des plates-bandes du Pavillon des loisirs et via de la germination et des pousses sur terreau. Suivez les informations semaine après semaine pour constater la participation de nos jeunes dans ces beaux projets!



Surveillez
l'évolution!!!





fadoq

CLUB FADOQ ST-DOMINIQUE

1207, rue Principale, St-Dominique
450 793-2531 • info@st-dominique.fadoqry.ca

Avec l'arrivée de l'été, le Club Fadoq a tenu ses dernières activités de juin, soit le bingo et un souper Méchoui. Nous remercions tous ceux qui y ont participé. À cette occasion, un couple gagnant a été honoré en remportant la médaille d'argent au golf. Félicitation!

Prompt rétablissement à toutes les personnes hospitalisées ou retenues à la maison et nos sympathies aux personnes affligées par un deuil.

De la part du conseil, **merci** à tous nos généreux bénévoles, nous en sommes très reconnaissant.



Nous vous reviendrons en septembre.

Le Comité par
Jacqueline Beauregard, secrétaire



Tournoi de Golf

Pit Open - 7ième édition

25 mai 2019



Merci

À vous les bénévoles, commanditaires et golfeurs.

Pour la septième édition du tournoi de golf, nous avons remis en don la somme de **25 520\$** au téléthon Opération Enfant Soleil.



Mario Chicoine, Stéphane Ménard, Pierre St-Onge, Nancy Lizotte, Louis-Georges Girard et Liana Adam (Enfant Soleil de la Montérégie 2014)



L'ARTERRE implanté sur le territoire

L'ARTERRE est un service de maillage axé sur l'accompagnement et le jumelage entre aspirants-agriculteurs et propriétaires de terres, de bâtiments agricoles ou agriculteurs sans relève identifiée.

« Déjà proactive avec la remise de bourses à la relève agricole depuis plus de dix ans, la MRC continue de soutenir la relève et les producteurs agricoles en leur offrant l'aide d'une personne-ressource dédiée à la concrétisation de maillages fructueux », a mentionné M^{me} Francine Morin, préfet, lors du lancement qui a eu lieu le 13 juin, au Domaine du Nival, à Saint-Louis.



Les Studios François Larivière | MRC des Maskoutains ©
Maryse Bernier, agente de maillage L'ARTERRE et
Francine Morin, préfet de la MRC des Maskoutains.

L'ARTERRE peut vous accompagner dans une variété de situations :

- Offre et recherche de surfaces cultivables, petites ou grandes, et des bâtiments pour loger des animaux d'élevage, pour de l'entreposage ou pour de la transformation alimentaire complémentaire à la production agricole;
- Recherche de partenaires pour soutenir votre production actuelle ou pour la diversifier;
- Offre et recherche d'aspirants-agriculteurs qualifiés pour les entreprises agricoles sans relève et accompagnement des parties vers les ressources professionnelles dédiées au transfert.

Détails et répertoire des offres et des aspirants-agriculteurs inscrits à la grandeur du Québec sur le site Internet de L'ARTERRE au www.arterre.ca.

Notre agent de maillage, Maryse Bernier, est disponible pour répondre à vos questions au 450 768-3010 ou au 450 888-5199 ou par courriel à arterre@mrcmaskoutains.qc.ca.

Pour tout savoir sur la MRC : lisez le Régional!

Un nouveau numéro du Régional vient de paraître. Les citoyens, entrepreneurs et organisations y trouveront différentes informations en lien avec la famille, le transport, l'environnement et le développement économique local et régional.



Le Régional est en ligne sur le site de la MRC et 750 copies ont été distribuées dans les bureaux municipaux et différents lieux publics du territoire (Médiathèque maskoutaine, bureau d'information touristique, Société de développement du centre-ville, etc.), à l'intention des citoyens qui veulent se procurer leur exemplaire gratuitement. Des copies sont aussi offertes à la MRC, située au 805 avenue du Palais, aux heures d'ouverture du bureau.

Les Virées gourmandes de la Montérégie

Sur le territoire de la MRC, les entreprises et organisations qui participent sont Le 1555 – Marché public (Saint-Hyacinthe), la ferme Équinoxe (Saint-Pie), la ferme Gadbois (Saint-Barnabé-Sud), la ferme La Fille du Roy (Sainte-Madeleine), La Rabouillère (Saint-Valérien-de-Milton) et les Matinées gourmandes.

Ces entreprises seront mises en valeur dans différents circuits proposés aux personnes souhaitant vivre une expérience agrotouristique enrichissante et savoureuse.

Rendez-vous au bureau d'information touristique de Saint-Hyacinthe pour vous procurez un passeport *foodie* ou visitez le vireesgourmandes.ca pour le commander ou pour accéder à la liste des entreprises participantes par région et obtenir plus de détails.

Information : Denyse Bégin, agente de communication, au 450 768-3001.

Rendez-vous sur mrcmaskoutains.qc.ca ou  MRC des Maskoutains pour tous les détails.



POUR NE PAS EN ÊTRE LA CIBLE

UNE MALADIE DONT IL FAUT SE PROTÉGER!

En cas de piqûre, il faut retirer la tique le plus rapidement possible, car la probabilité de transmission de la bactérie *Borrelia burgdorferi* (Bb), causant la maladie de Lyme, augmente avec la durée de la piqûre. Le risque de transmission est très faible avant 24 heures et augmente par la suite.

L'EXTRACTION DE LA TIQUE

MATÉRIEL

- Pince fine aux extrémités pointues (pince à écharde)
- Petit contenant à pilules

PROCÉDURE

1. Saisissez la tique à l'aide de la pince en étant le plus près possible de la peau.
2. Par un mouvement ferme et constant, tirez la tique de façon perpendiculaire à la peau, sans faire de mouvements de rotation ni de mouvements brusques. Il est important de ne pas presser ni tordre l'abdomen de la tique, car cela augmente le risque de transmission de la bactérie. Si la tête de la tique reste implantée dans la peau, on pourra ensuite la retirer délicatement avec la pince. Cette partie ne peut plus transmettre la maladie, car c'est l'abdomen qui contient la bactérie.
3. Déposez la tique dans un petit contenant et conservez-la dans une armoire.



CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE

- Ne pas tenter d'enlever la tique en la pinçant avec les doigts ou en la grattant.
- Ne pas utiliser de gelée de pétrole, d'alcool à friction, de vernis à ongles ou tout autre produit pour retirer la tique.
- Ne pas écraser ni perforer la tique.

QUE FAIRE APRÈS AVOIR EXTRAIT LA TIQUE?

1. Lavez-vous les mains ainsi que la zone de la piqûre avec de l'eau et du savon.
2. Désinfectez la zone de piqûre avec un antiseptique pour la peau (alcool à 70 %, iode, peroxyde, etc.).
3. Notez la date, le lieu où vous étiez lorsque vous pensez avoir été piqué et l'endroit de votre corps où vous avez remarqué la piqûre.
4. Observez l'apparition de symptômes pendant un mois. Consultez un médecin si les symptômes de la maladie de Lyme apparaissent. Ces symptômes peuvent être d'allure virale (fièvre, courbatures, fatigue, etc.) ou une rougeur de la peau qui s'agrandit à plus de 5 cm. La rougeur, indolore, peut être située à l'endroit de la piqûre ou sur une autre région du corps. Plusieurs rougeurs sont aussi possibles.
5. Lors de la consultation médicale, apportez la tique dans son contenant. Le médecin pourrait décider de la faire analyser.
6. Il n'est pas nécessaire de consulter un médecin si vous n'avez pas de symptôme.

www.maladiedeLymeMonteregie.com

Centre intégré
de santé et de services
sociaux de
la Montérégie-Centre

Québec





RÉGIE
INTERMUNICIPALE
d'Acton et des Maskoutains



L'Équipe Verte de la Régie : Sensibiliser pour mieux trier et mieux recycler!

Saint-Hyacinthe, jeudi le 27 juin 2019 : Pour la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains, les communications et la proximité avec la population constituent une priorité pour atteindre les excellents résultats que nous connaissons. Les citoyens sont soucieux de préserver leur environnement et ils veulent être assurés que leurs efforts ne sont pas vains et qu'ils en valent la peine. Au cours des derniers mois, la gestion des matières recyclables a connu une période particulièrement difficile à l'échelle planétaire. Dans ce contexte, il est indispensable de rappeler l'importance de continuer à diriger les matières recyclables vers cette filière plutôt que vers l'enfouissement.

Les agents de sensibilisation de l'**Équipe verte** de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains, *Océane Corbeil et Grégoire Couture* sont déjà en mode sensibilisation et information. Sous la supervision d'*Arianne Lefebvre*, coordonnatrice du volet sensibilisation, ils visiteront les camps de jour tout au long de la période estivale afin de sensibiliser nos adultes de demain à l'importance de protéger notre environnement, notamment par une meilleure gestion de nos matières résiduelles.



De plus, ils participeront à divers événements afin de rencontrer les citoyens, de les informer et de les sensibiliser. Ils procéderont également à des vérifications de bacs de collecte des matières organiques sur le territoire afin de mieux connaître l'utilisation de ceux-ci par les citoyens. La Régie pourra utiliser les informations recueillies pour mieux cibler ses interventions selon les besoins de la population.

La Régie invite tous les citoyens qui rencontreront les membres de l'**Équipe verte** au cours de l'été, à ne pas hésiter à échanger avec ceux-ci afin d'obtenir de l'information quant aux services offerts par la Régie et quant aux modalités de tri des matières.

NOTRE EFFORT COLLECTIF CONTRIBUE À FAIRE UNE DIFFÉRENCE...

Source : Réjean Pion, directeur général
450 774-2350
riam@riam.quebec

Les **Conteneurs Maskoutains Inc.**
LOCATION DE CONTENEURS DE 12 À 40 VERGES
 DÉMOLITION • RÉNOVATION • CONSTRUCTION



Daniel Beauregard, prop.
Serge Richer, prop.
 T. : 450 768-7030 • lesconteneursmaskoutains@gmail.com
 845, rue Principale, St-Dominique, QC J0H 1L0

Clinique d'Orthothérapie Serge Arpin

- Massothérapie
- Kinésithérapie
- Orthothérapie

450 774-7601

418, rue Girouard
 Saint-Dominique (Québec) J0H 1L0

Membre
 Réseau des massothérapeutes professionnels du Québec



PERFORMANCE PLUS
GARAGE B.M.L. inc.
 Ronald Bilodeau
 PROPRIÉTAIRE

MÉCANIQUE GÉNÉRALE
CAMIONS LOURDS - AUTOS
AIR CLIMATISÉ

450 773-1814
 1106, Principale, Saint-Dominique, Qc J0H 1L0

POMPAGE
St-Pie



- Service de vacuum
- Nettoyage pluvial et fosses septiques
- Curage par hydropression de tuyaux
- Inspection de conduits sous-terrain par télécaméra
- Vente de drains et ponceaux 6 à 96 pouces
- Dépositaire Ecoflo
- Vente Bionest
- Vente de fosse septique
- Drainage
- Service d'ingénieur

Ecoflo HYDRO-KINETIC **BIONEST**
Installation septique écologique Incorporé à l'environnement™

450 772-5525 • 450 772-5500
 1757, Haut Rivière Nord, Saint-Pie

Industries D.
Labonté
 Dany Labonté
 dan.lab@idlltee.com

Tables hydrauliques industrielles
 Équipements de levage sur mesure
 Conception et fabrication
 Ingénierie

Tél.: 450.771.2202
 Cell.: 450.278.0147 - Fax : 450.773.2046
 1178, Lussier, St-Dominique (Québec) Canada J0H 1L0

aux p'tits soins
 Coopérative de solidarité

www.coopauxp'titssoins.com
450 771-0605

ainé(e)s proches-aidant(e)s être deux jeunes familles... **Nouveau**

Services d'aide à domicile
Tarifs réduits grâce au PEFSAD
 (Programme d'Exonération Financière pour les Services d'Aide Domestique)

BOULANGERIE

MÉNARD
 DEPUIS 1911

Pain canadien - Fèves au lard - Pâtisseries françaises - Beignes
 Chocolat belge - Gâteaux d'anniversaire - Méchoui

1206 rue Principale, Saint-Dominique. **450-773-3735**
 @ boul.menard@hotmail.com f. Boulangerie Ménard

Béton Mobile DALPÉ inc.
 953 7e Rang, St-Dominique, Qué J0H 1L0
(450)773-6682



www.betonmobiledalpe.com
Béton livré au compteur !

La Boustifaille
traiteur



1040, rue Principale, Saint-Dominique (Qc) J0H 1L0
 T. **450.774.3535** | F. 450.768.5486

AspirateurFR
RÉSIDENTIEL · COMMERCIAL · INDUSTRIEL
SERVICE À DOMICILE

DÉPOSITAIRE **DRAINAC** **MIVAC** *Johnny Van*

www.aspirateurfr.com
450 502-7349
info@aspirateurfr.com

RBQ: 5729-5388-01

LES **CARRIÈRES** DE
ST dominique L.TÉE

CLAUDE DUPUIS
Directeur général

BÉTON • BÉTON BCR • PIERRE CONCASSÉ • SABLE • CHAUX

700, rue Principale
Saint-Dominique (Québec)
JOH 1L0
claude.dupuis@carrieresstdominique.com

Bur.: 450 774-2591 poste 243
Sans frais : 1 888 774-2591
Cell.: 450 888-1110
Fax: 450 773-9447

Detaillant autorisé
SERRUPRO

Centre de
Rénovation
A.L.

2740, Boul. Laurier Est
Saint-Hyacinthe (QC) J2R 1P8

T 450 778-2200
T 450 773-3408 | F 450 773-9753

RBQ 2310-0340-16

Rénovations J.G. Daudelin inc.

Jean-Guy Daudelin
R.L.C. 1204-2004-20

C 450 278.7551
657, 7^e rang
C.P. 430
Saint-Dominique
Québec JOH 1L0

**ALIMENTS CRUS
POUR CHIENS & CHATS**

**COMPLET - SANS PRÉPARATION
100% NATUREL**

Permis MAPAQ • Certifiés HACCP • Normes A.A.F.C.O.

LIVRAISON GRATUITE

PHOTO À TITRE INDICATIF.

Distributeur des
**ALIMENTS CRUS
GRENIER**

Pour la région de St-Hyacinthe
514 776-9396
312, Bas de la rivière, Saint-Pie JOH 1W0

**Soudure
Maskoutaine**

Daniel Beauregard, propriétaire

Tél./Fax: 450-774-2483
845, Principale, Saint-Dominique Qc JOH 1L0



DONALD BERGERON
Services financiers Donald Bergeron Inc.
Conseiller en sécurité financière
Représentant en épargne collective
www.donaldbergeron.ca
SF : 1 866 798-2948

SFL Gestion de patrimoine
Partenaire de Desjardins
29, rue du Couvent, Saint-Simon, QC JOH 1Y0
T : 450 798-2948 | F : 450 798-2566
www.sfl.com



Partenaire de Desjardins

La marque Desjardins est une marque de commerce propriété de la Fédération des caisses Desjardins du Québec utilisée sous licence. SFL est un nom d'affaires de Desjardins Sécurité financière Investissements Inc., un cabinet de services financiers.

IMPLIQUÉE DANS LA COMMUNAUTÉ

Il y a du
Desjardins
là-dedans



3 000 \$ REMIS À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-DOMINIQUE

Proche et engagée dans son milieu, la Caisse a été heureuse de remettre la somme de 3 000 \$ à la Municipalité de Saint-Dominique afin de l'aider à organiser sa Fête familiale, une activité rassembleuse qui avait lieu en juin dernier et où le plaisir et le partage étaient au rendez-vous.

Sur la photo : M. Serge Bossé, directeur général de la Caisse, et M^{me} Fanny St-Jean, coordonnatrice des loisirs de la Municipalité de Saint-Dominique

 **Desjardins**
Caisse de la Région
de Saint-Hyacinthe

FÊTE FAMILIALE 2019 REMERCIEMENTS



Nous tenons à remercier la Caisse de la région de Saint-Hyacinthe pour sa généreuse contribution financière.

- Aux bénévoles du comité consultatif des loisirs (CCL)
- Au conseiller Jean-François Morin
- À la FADOQ de Saint-Dominique
- Aux animateurs du camp de jour
- Aux bénévoles de la cafétéria de l'école
- Aux bénévoles de la Fabrique de Saint-Dominique
- Aux bénévoles des Ambulances St-Jean
- Ainsi que tous les autres bénévoles et partenaires



**Pavages
Maska Inc.**

Le service des loisirs, les joueurs et les bénévoles du Dek hockey tiennent à remercier l'équipe de Pavages Maska inc. pour leur généreuse contribution à la ligue junior de Dek hockey. Ce don servira à l'achat de nouveaux équipements pour les gardiens de but.

Merci d'encourager les jeunes à pratiquer ce sport.



Les jeunes du camp de jour n'auront pas peur de se mouiller grâce aux *entreprises en vrac M.H.* L'équipe d'animation tient à remercier l'entreprise pour son don de petites piscines et de jouets d'eau. Grâce à votre implication les animateurs pourront diversifier leurs activités cet été.